

Stage Installation

Stage Entr'Agri
21h

CAMPUS
TERRE & AVENIR
ALENÇON · SÉES



Agriculture
Élevage



Formation
continue courte
en présentiel



21h en centre



Le stage collectif de 21h est une composante du Plan de Professionnalisation Personnalisé (PPP). C'est une action de formation obligatoire pour les candidats éligibles et sollicitant les aides à l'installation auprès des Pouvoirs Publics.

Public visé

Candidats éligibles aux aides à l'installation ayant un PPP agréé

Porteurs de projet demandeurs des aides « Impulsion » dans le cadre de la politique Installation Transmission Régionale

Inscriptions

Inscriptions selon le calendrier des sessions et les places disponibles.

Modalités : prendre contact avec le CFPPA et remplir le bulletin d'inscription.

Prérequis : Vérifiez que vous avez bien reçu votre décision d'agrément PPP avant de vous inscrire ou de participer à la formation.

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Pour toutes informations, nous vous mettrons en relation avec notre référente handicap.

Prochaines sessions 2024 (6 à 8 par an)

8, 9, 15 janvier 2024
18, 19, 25 mars 2024
13, 14, 27 mai 2024
3, 4, 8 juillet 2024
9, 10, 16 septembre 2024
12, 13, 18 novembre 2024

Organisation

Formation dispensée en présentiel, au CFPPA de Sées.

Objectifs de la formation :

- > Maîtriser les enjeux économiques, sociaux, environnementaux et personnels de l'installation.
- > Créer des liens entre porteurs de projet
- > Positionner son projet par rapport aux attentes de la société et de l'agroécologie.

Financement

Tarif :
130€ (reste à charge après financement de la DDT)

à régler au premier jour de la formation

Responsable de formation
Tiphaine LECOMTE

Secrétariat pédagogique
Isabelle DELAGUETTE

02.33.28.71.59
cfppa.sees@educagri.fr

www.campusterreetavenir.fr